

L'APPRENTISSAGE DE TYPE DUAL

Préparer une main d'œuvre compétitive

Afin de corriger les insuffisances du système d'apprentissage traditionnel, l'Etat a opté pour l'apprentissage de type dual.

Mis en œuvre depuis 2003 sur financement du FODEFCA, ce programme vise l'adaptation rapide de la main d'œuvre aux besoins des secteurs productifs. En effet, les apprentis sous contrat auprès des maîtres artisans sont admis, après un test national de sélection, dans les centres publics et privés. Ils y reçoivent une formation complémentaire théorique et pratique de trois (03) ans au terme desquels ils sont présentés à l'examen national du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). La coiffure, la couture, la mécanique d'engins à deux roues, la mécanique auto, le froid et climatisation, la menuiserie, le tissage, la construction métallique, l'électricité bâtiment, la maçonnerie et la plomberie constituent entre autres, les métiers déjà pris en compte.

Mettant en complémentarité l'atelier d'apprentissage et le centre de formation, le programme nécessite autour de l'apprenant, la mise en place de deux dispositifs pédagogiques. Les patrons artisans, disposant d'apprentis dans le système bénéficient d'une série de formations financées par le FODEFCA et visant le renforcement de capacités techniques des patrons afin qu'ils soient au même niveau de compréhension des terminologies des métiers. Aussi, sont-elles destinées à améliorer les connaissances, les capacités et les attitudes des patrons artisans afin qu'ils soient capables d'une part de transférer des compétences justes et correctes à leurs apprentis et d'autre part d'améliorer leur prestation et par ricochet, leur revenu.

L'ingénierie pédagogique développée par le Fonds pour la réussite dudit programme ne cesse de séduire des partenaires au développement qui lui viennent en appui.



Nous faisons de la formation, le plus bel investissement !